

Martha **Besson-Sägesser**, à Niédens ;  
Jean-Jacques **Besson**, à Niédens ;  
Caroline et Michel **Berger-Besson**, Camille, Estelle, Delphine, et  
Mélanie, à Donneloye ;  
Fabienne **Besson**, à Niédens ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Daniel Georges BESSON**

leur très cher époux, papa, beau-papa, papy, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 19 décembre 2012, à l'âge de 64 ans.

**L'ensevelissement aura lieu à Yvonand le vendredi 21 décembre.**

Culte au temple à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

Domicile de la famille : Niédens Dessous 2, 1462 **Yvonand**.

*Oh ! vous mes chers que j'ai tant aimés ;  
souvenez-vous que la terre est un exil,  
la vie un passage et le ciel notre patrie.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.